



Centre Régional d'Etudes,
d'Actions et d'Informations
*en faveur des personnes
en situation de vulnérabilité*

Formation inter-établissements

« Mettre en œuvre la participation effective des usagers »



CREAI Aquitaine

Espace Rodesse - 103ter rue Belleville
CS 81487 - 33063 Bordeaux Cedex

Objectifs généraux de la formation

- Présenter les exigences réglementaires en matière de participation des usagers
- Mettre en œuvre / développer les différentes modalités de participation
- Permettre à tous les usagers de participer, en tenant compte de leurs difficultés d'expression et de communication

Objectifs spécifiques de la formation

- Connaître les différents outils de la loi 2002, et les recommandations des bonnes pratiques de l'ANESM qui permettent aux usagers de faire valoir leurs droits d'expression
- Être en capacité de renforcer la place des usagers dans l'élaboration et la mise en œuvre des outils en vigueur dans les établissements (PP, CVS)
- Être en capacité d'adapter ces outils pour faciliter l'expression des usagers
- Faciliter l'exercice de la citoyenneté pour les usagers et leur participation à la vie de la cité

Contenu de la formation

1. les enjeux de la participation des usagers

- Contexte juridique et loi 2002-2 : les droits des usagers, les outils pour faire valoir ces droits et la participation des usagers dans l'élaboration et la mise en œuvre de ces outils
- Les recommandations des Bonnes Pratiques Professionnelles de l'ANESM, dont :
 - Qualité de vie en MAS-FAM volet 1
 - Les attentes de la personne et le PP
 - Participation des personnes protégées

2. Les applications de la participation des usagers

- La participation au projet personnalisé
- La participation au Conseil de la Vie Sociale
- La participation des usagers à la vie citoyenne
- La formation des usagers à leurs droits

Le public visé

Les professionnels d'établissements ou de services et des organismes gestionnaires des établissements.

Intervenant

Agathe SOUBIE, Conseillère technique, titulaire d'un DU de psychologie des organisations et d'une licence de psychologie du travail, en cours de formation pour le master2 de psychologie du travail au CNAM Aquitaine

Durée et coût de la formation

La formation se déroulera sur une journée de 6 heures.

Coût pédagogique par personne		
Structure Adhérente	Structure Non Adhérente	Structure Contribuante Volontaire
150 €	180 €	120 €

Un tarif dégressif est accordé à partir de la 3^{ème} inscription (voir bulletin d'inscription).

Date, horaires et lieu de la formation

La formation est organisée de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30. Consulter le calendrier et le lieu des sessions sur le site internet du CREAI.

Inscriptions

Le bulletin d'inscription est disponible sur le site Internet : www.creai-aquitaine.org (Onglet Formations inter-établissement) ou sur simple demande.

Le CREAI Aquitaine s'engage à informer l'établissement 8 jours avant le début de la formation, de sa confirmation ou de son annulation (le CREAI se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler la session si le nombre de participants est insuffisant).

Annulation : Toute annulation 10 jours avant la session entraînera le remboursement des sommes versées déduction faite de 20 €uros par participant (frais administratifs et de dossier).

Après ce délai, les demandes d'annulation ne seront plus prises en comptes, le montant des frais d'inscription restera dû. Les demandes de remplacements de participants seront admises.

Une attestation de formation sera remise à l'issue de l'action.

N° de déclaration à la formation Permanente : 72 33 00588 33.

Cette action de formation peut également s'effectuer dans votre établissement pour tout ou partie du personnel de votre établissement ou service.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez le CREAI Aquitaine

Tél : 05.57.01.36.50 - info@creai-aquitaine.org

www.creai-aquitaine.org